



# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté – Égalité – Fraternité

## VILLE DE TAVERNY

### DÉCISION DU MAIRE N° 2026-267

#### CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE MATÉRIEL ENTRE LA COMMUNE DE TAVERNY ET L'ASSOCIATION "COMBO 95"

LE MAIRE DE TAVERNY,

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2122-22 et L. 2122-23,

**Vu** le code général de la propriété des personnes publiques,

**Vu** la délibération n° 146-2016-CU01 du Conseil municipal du 10 octobre 2016 relative à l'adhésion de la Commune au réseau « COMBO 95 »,

**Vu** la délibération n° 027-2026-JUR03 du Conseil municipal du 9 avril 2026 portant délégation de compétences consenties par le Conseil municipal au Maire sur le fondement de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales,

**Vu** la décision du maire n° 2026-078 relative au renouvellement de l'adhésion annuelle de la Commune à l'association « COMBO 95 », au titre de l'année 2026,

**Considérant** que la Commune souhaite faciliter l'accès aux spectacles du théâtre Madeleine-Renaud pour les publics en situation de handicap cognitif et sensoriel ;

**Considérant** que l'association « COMBO 95 » propose de mettre à disposition de la Commune cinq gilets vibrants tout équipés dans un flycase de recharge et de protection, à destination de personnes sourdes et malentendantes ;

**Considérant** que la convention est consentie du jeudi 16 avril 2026 au mardi 21 avril 2026 ;

**Considérant** que l'association « COMBO 95 » s'engage à prêter le matériel à titre gracieux à la Commune ;

**Considérant** en conséquence qu'il est nécessaire de signer une convention de mise à disposition de matériel entre la Commune de Taverny et l'association « COMBO 95 » ;

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

095-219506078-20260513-9017-AI-1-1

Réception en sous-préfecture le : 19 mai 2026

Publication le : 19 mai 2026

## **DÉCIDE**

### **Article 1<sup>er</sup> :**

La convention de mise à disposition de matériel est acceptée et signée avec l'association « COMBO 95 », sise 12 allée des Petits Pains à Cergy (95000), représentée par Monsieur Antoine OFFERLE en sa qualité de Président.

N° de SIRET : 432 231 181 00046.

### **Article 2 :**

La convention de mise à disposition de matériel, à savoir : cinq gilets vibrants tout équipé dans un flycase de recharge et de protection à destination de personnes sourdes et malentendantes, est consentie pour une durée allant du jeudi 16 avril 2026 au mardi 21 avril 2026.

### **Article 3 :**

L'association « COMBO 95 » s'engage à prêter le matériel à titre gracieux à la Commune.

### **Article 4 :**

La présente décision sera publiée de manière dématérialisée sur le site internet de la Commune et inscrite au registre des délibérations et des décisions du Maire dont ampliation sera transmise au représentant de l'État dans le département et au comptable public assignataire de la Commune.

### **Article 5 :**

La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Madame le Maire de Taverny dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de manière dématérialisée, sur le site internet de la Commune, disponible à l'adresse suivante : <https://www.ville-taverny.fr>.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, sis 2-4 Boulevard de l'Hautil à Cergy-Pontoise (95027), dans un délai de deux mois à compter de la publication de la décision ou à compter de la décision de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé. Le Tribunal Administratif peut également être saisi directement par l'intermédiaire de l'application « Télérecours citoyens » (informations et accès au service disponibles à l'adresse suivante : <https://www.telerecours.fr>).

**Fait à Taverny, le 13 mai 2026**

**Le Maire,**

A blue ink signature of Florence Portelli is written over the official seal of the Commune de Taverny. The seal is circular and contains the text 'COMMUNE DE TAVERNY (95150)' and the number '011' at the bottom. The signature is a cursive script.

**Florence PORTELLI**